

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 32430
Numéro SIREN : 424 507 978
Nom ou dénomination : VICTOIRE AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2022 sous le numéro de dépôt 35247



20220352472021

DATE DEPOT : 13/04/2022

N° DE DEPOT : 35247

N° GESTION : 2019B32430

N° SIREN : 424507978

DENOMINATION : VICTOIRE AUDIT ET CONSEIL

ADRESSE : 5 place Tristan Bernard 75017 Paris

MILLESIME : 2021

Certifié conforme
Jura

Cofre du tribunal
de commerce de Paris
comptes annuels déposés le :

13 AVR. 2022

N°:

35 247 *MB*

VICTOIRE

AUDIT & CONSEIL

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES ET D'EXPERTISE COMPTABLE - INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION PARIS ILE-DE-FRANCE
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS- SARL AU CAPITAL DE 600 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 5, PLACE TRISTAN BERNANRD - 75017 - PARIS- RCS PARIS S B 424 507 978 - TELEPHONE : 01 30 15 08 08 TELECOPIE : 01 46 22 95 37

PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 FEVRIER 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2021, soit la somme de 235.193,02 Euros, ainsi qu'il suit, la « RESERVE LEGALE » ayant déjà atteint 10 % du capital social :

- A la distribution d'un dividende de 3,90 Euros par part sociale, soit une somme totale de Euros	60.450,00
- Le solde au compte « AUTRES RESERVES » soit Euros,	174.743,02
TOTAL égal au résultat de l'exercice, soit Euros	235.193,02

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Les dividendes ci-dessus seront versés aux associés, sous déduction, pour les personnes physiques, du prélèvement forfaitaire obligatoire d'impôt sur le revenu de 12,80 % et des prélèvements sociaux de 17,20 %.

Afin de permettre aux associés personnes physiques d'exercer leur choix dans la méthode d'imposition de ce dividende, il est que la totalité de celui-ci, soit la somme de 60.450 Euros est éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France.

Conformément à la législation en vigueur, il est rappelé qu'il a été distribué au cours des trois derniers exercices :

- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2018, il a été distribué un dividende de 217.000 Euros entièrement éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France.
- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2019, il a été distribué un dividende de 60.450 Euros entièrement éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France.
- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2020, il a été distribué un dividende de 60.450 Euros entièrement éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France.



RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDNAIRE

DU 25 FEVRIER 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2021, soit la somme de 235.193,02 Euros, ainsi qu'il suit, la « RESERVE LEGALE » ayant déjà atteint 10 % du capital social :

- A la distribution d'un dividende de 3,90 Euros par part sociale, soit une somme totale de Euros	60.450,00
- Le solde au compte « AUTRES RESERVES » soit Euros,	174.743,02
<hr/>	
TOTAL égal au résultat de l'exercice, soit Euros	235.193,02

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Les dividendes ci-dessus seront versés aux associés, sous déduction, pour les personnes physiques, du prélèvement forfaitaire obligatoire d'impôt sur le revenu de 12,80 % et des prélèvements sociaux de 17,20 %.

Afin de permettre aux associés personnes physiques d'exercer leur choix dans la méthode d'imposition de ce dividende, il est que la totalité de celui-ci, soit la somme de 60.450 Euros est éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France.

Conformément à la législation en vigueur, il est rappelé qu'il a été distribué au cours des trois derniers exercices :

- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2018, il a été distribué un dividende de 217.000 Euros entièrement éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France.
- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2019, il a été distribué un dividende de 60.450 Euros entièrement éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France.
- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2020, il a été distribué un dividende de 60.450 Euros entièrement éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Désignation de l'entreprise: VICTOIRE AUDIT & CONSEIL 1 | 2 |
 Adresse de l'entreprise: 2 place Tristan Bernard 75017 PARIS Durée de l'exercice précédent: 1 | 2 |
 Numéro SIRET: 4 2 4 5 0 7 9 7 8 0 0 0 2 3 Néant

				Exercice N clos le: 3 0 0 9 2 0 2 1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	(0)	
	Fonds commercial (1)	AH	<i>certifié</i>	AI	<i>en fonction</i>	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	50 208	AU	40 720	9 488	
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF CIRCULANT	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	936 740	CV	936 740	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	3 641	BI		3 641
TOTAL (II)	BJ	990 589	BK	40 720	949 869	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	16 840	BW		16 840
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	223 432	BY	34 500	188 932
	Autres créances (3)	BZ	74 093	CA		74 093
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	1 023 232	CE		1 023 232
Disponibilités	CF	769 798	CG		769 798	
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
TOTAL (III)	CJ	2 107 396	CK	34 500	2 072 896	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 097 985	IA	75 220	3 022 765	

Retenues: (1) Dont droit au bail: (2) Part à moins d'un an des intérêts financiers financiers nettes: CP (3) Part à plus d'un an: CR 53 992

Classe de réserve de propriété: * Immobilisations: Stocks: Créances:

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		VICTOIRE AUDIT & CONSEIL		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 600 000.....)	DA	600 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	60 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 588 613			
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	235 193			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)		DL	2 483 806		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	181 038			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 844			
	Dettes fiscales et sociales	DY	261 265			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	34 812				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)		EC	538 959			
(V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 022 765			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	538 959				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		VICTOIRE AUDIT & CONSEIL				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF		
			} services *	FG	926 215	FH		FI	926 215
				FJ	926 215	FK		FL	926 215
	Chiffres d'affaires nets *								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	33		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	926 247		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	447 811		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 789		
	Salaires et traitements *					FY	310 375		
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	4 247	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	10 250	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	784 473		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	141 775		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	129 840		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	801		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	130 641		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	130 641		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	272 416		

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		VICTOIRE AUDIT & CONSEIL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7)		(VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		135
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)		(VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(135)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	IJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	IK		37 088
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	1 056 888
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	821 696
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	235 193
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	IY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Divers écarts de règlement				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				135	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1		
				Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etal préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		VICTOIRE AUDIT & CONSEIL				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		1		3				
				Commutatives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou (calculés) d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
				2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		KJ	KK		KL	
		Sur sol d'autrui		KM	KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	KQ		KR	
				KS	KT		KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KV	KW	12 608	KX	
				KY	KZ	25 098	LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		LB	LC	15 636	LD	2 015
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE	LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	LI		LJ	
				LK	LL		LM	
	Avances et acomptes		LN	LO		LP	2 015	
	TOTAL III					53 342		2 015
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M		8T		
	Autres participations		8U	8V	939 240	8W		
	Autres titres immobilisés		IP	IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	IU	3 641	IV		
	TOTAL IV			LQ	LR	942 881	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	OI	996 222	OJ	2 015	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
		1		3		4		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			IS	MG	MH	MI	
				IT	IU	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MY	MN	MO	12 608
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR	25 098
	Immobilisations corporelles en cours	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU	12 503
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX	
	Avances et acomptes		MY	MZ	NA	NB		
TOTAL III			NC	ND	NE	NF		
			NG	NH	NI	50 208	5 148	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations		IO	ØX	ØY	ØZ	936 740	
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	3 641	
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	2H	2 500
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	ØM	990 589	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ne pas inscrire le montant des cessions

SAGE Experts-comptables, Janvier 2021 : Etat préparatoire.

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 0 0 9 2 0 2 1**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : VICTOIRE AUDIT & CONSEIL Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise VICTOIRE AUDIT & CONSEIL Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 485	QE	2 101	QF		QG	5 586
	Matériel de transport	QH	25 098	QI		QJ		QK	25 098
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 039	QM	2 146	QN	5 148	QO	10 037
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	41 622	QV	4 247	QW	5 148	QX	40 720
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	41 622	ØP	4 247	ØQ	5 148	ØR	40 720

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					RE-PRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N6	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général sans versement (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ				
Total général avec versement (NS + NT + NU)											
Total général sans versement (NW - NY)											

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>VICTOIRE AUDIT & CONSEIL</u>						Néant <input type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	I	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	24 250	6U	10 250	6V	34 500
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A
TOTAL III	7B	24 250	TY	10 250	TZ	UA	34 500
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	24 250	UB	10 250	UC	UD	34 500
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	10 250	UF		
	- financières		UG		UH		
	- exceptionnelles		UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (art. le 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		VICTOIRE AUDIT & CONSEIL				Néant	*	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT	3 641	UV		3 641	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	53 992			53 992	
	Autres créances clients		UX	169 440	169 440			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	12 007	12 007		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	17 377	17 377		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC	43 985	43 985			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	723	723			
	Charges constatées d'avance		VS					
	TOTAUX		VT	301 166	243 533	VU	57 633	VV
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VII						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	61 844	61 844				
Personnel et comptes rattachés		8C	100 338	100 338				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	99 528	99 528				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	39 048	39 048			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	22 351	22 351			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	181 038	181 038				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	34 812	34 812				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	538 959	538 959	VZ			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Espaces-comptables Janvier 2021 : Etat pré-notaire.

Désignation de l'entreprise VICTOIRE AUDIT & CONSEIL		Formulaire déposé au titre de ITR		ET	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N, clos le : 31/03/2021				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à ITR)							WA	235 193	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	5 221	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à IIS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	3 426	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D)		RB	1 795	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX		
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	37 088	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- Imposées au taux de 0 %					ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			- Plus-values soumises au régime des fusions			WN		
								WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à IIS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	3 500		
		Déficits étrangers antérieurement réduits par les PMF (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à fait zero		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
							TOTAL I	281 002		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WI1		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	6 492	XA	123 348	
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223B du CGI)								ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *							XD		
	Entreprises nouvelles - (prise d'entreprises en défauts 44 septies)		K9	Entreprises associées (44 septies)		L2	Zones d'entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Société investissements immobiliers (art. 39AC)		K3	Zone de reconstruction de la défense (44 septies)		PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 septies)		1F	Zone franche d'activité bi (art. 44 quatersepties)		XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quatersepties)		PC	Zone de développement économique (art. 44 septies)		PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à IIS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decet)		X9	dont déduction exceptionnelle montant de cohésion (art. 39 decies F)		YII	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YC	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	crédance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	123 348		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	157 654			
				déficit (II moins I)				XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à IIS) *						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à IIS) *								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	157 654	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT SD

ANNEXE

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/01/2022

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021 dont le total est de 3 022 764,64 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 235 193,02 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er octobre 2020.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	12 608		
Matériel de transport	25 098		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 636	2 015	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	53 342	2 015	
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	939 240		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 641		
TOTAL	942 881		
TOTAL GENERAL	996 222	2 015	

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			12 608	
Matériel de transport			25 098	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 148	12 503	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		5 148	50 208	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		2 500	936 740	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			3 641	
TOTAL		2 500	940 381	
TOTAL GENERAL		7 648	990 589	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	0			0
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	3 485	2 101		5 586
Matériel de transport	25 098			25 098
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 039	2 146	5 148	10 037
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	41 622	4 247	5 148	40 720
TOTAL GENERAL	41 622	4 247	5 148	40 720

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	2 101				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	2 146				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	4 247				
TOTAL GENERAL	4 247				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	24 250	10 250		34 500
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	24 250	10 250		34 500
TOTAL GENERAL	24 250	10 250		34 500
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		10 250		
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 641		3 641
Clients douteux ou litigieux	53 992		53 992
Autres créances clients	169 440	169 440	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	12 007	12 007	
- T.V.A.	17 377	17 377	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	43 985	43 985	
Débiteurs divers	723	723	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	301 166	243 533	57 633
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	61 844	61 844		
Personnel et comptes rattachés	100 338	100 338		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 528	99 528		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	39 048	39 048		
- Obligations cautionnées				
- Autres Impôts et taxes	22 351	22 351		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	181 038	181 038		
Autres dettes	34 812	34 812		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	538 959	538 959		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 589
Dettes fiscales et sociales	199 528
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	34 812
TOTAL	292 929

7.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	15 500	38,71
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	15 500	38,71

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/01/2022

8 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avala donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
FIGEC	76 225	265 092	100,00	411 612	411 612			730 104	57 395	49 940
AUDIT GESTION FINAN	500 000	143 355	90,00	488 075	488 075			623 878	60 795	44 900
MIROMESNIL E&C	8 000	238 938	50,00	34 554	34 554			577 181	54 451	35 000
ETOLIE AUDIT & EXPER	5 000	14 510	50,00	2 500	2 500			36 900	13 837	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires